

Produits de première nécessité : Les 12 mesures du Gouvernement

Le Premier Ministre a présidé une rencontre des acteurs du Forum sur les produits de base, ce jeudi 31 janvier 2008 à la Primature, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, du Président du Conseil National du Patronat Malien, du Secrétaire Général de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali et de plusieurs autres personnalités.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole signé le 18 juillet 2007, notamment en son point 4, entre le Gouvernement, le Conseil National du Patronat du Mali et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali.

Au cours de la rencontre de ce jeudi 31 janvier 2008, le Premier Ministre a porté à la connaissance des acteurs, les 12 mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre rapidement, pour faire face à la hausse des prix des produits de première nécessité.

Les 12 mesures du Gouvernement sont :

- **la création d'un conseil national des prix ;**
- **l'élaboration du décret d'application de l'Ordonnance 07-025/P-RM du 18 juillet 2007 portant organisation de la concurrence ;**
- **l'affichage et l'étiquetage des prix ;**
- **la bonne tenue des indicateurs économiques et l'amélioration des statistiques relatives à leur suivi ;**
- **la diffusion régulière des prix par les médias publics et tout autre moyen de communication dans les langues nationales et en français ;**
- **la fixation de prix plafonds conjoncturels par produit et par localité, pour les opérateurs économiques qui auront bénéficié d'exonérations de droits et taxes sur l'importation des produits de première nécessité ;**
- **le renforcement de notre système de sécurité alimentaire ;**
- **le renforcement des capacités des structures de surveillance des marchés en moyens humains, matériels et financiers pour la collecte et l'analyse des informations sur les prix et les stocks ;**
- **l'accélération de la mise en œuvre des projets visant à accroître la production intérieure de riz, de blé, de lait cru local, de produits oléagineux et de sucre ;**
- **l'intensification du programme d'économie d'eau et d'énergie ;**
- **la création d'une Agence de Promotion des Exportations ;**
- **la mise en place d'une commission de suivi des conclusions du forum composée du Gouvernement, de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali et du Conseil National du Patronat du Mali.**
-

Bamako, le 31 janvier 2008

La Cellule de Communication de la Primature